

# COMPTE-RENDU DES JOURNEES SANTE-TRAVAIL DU CISME

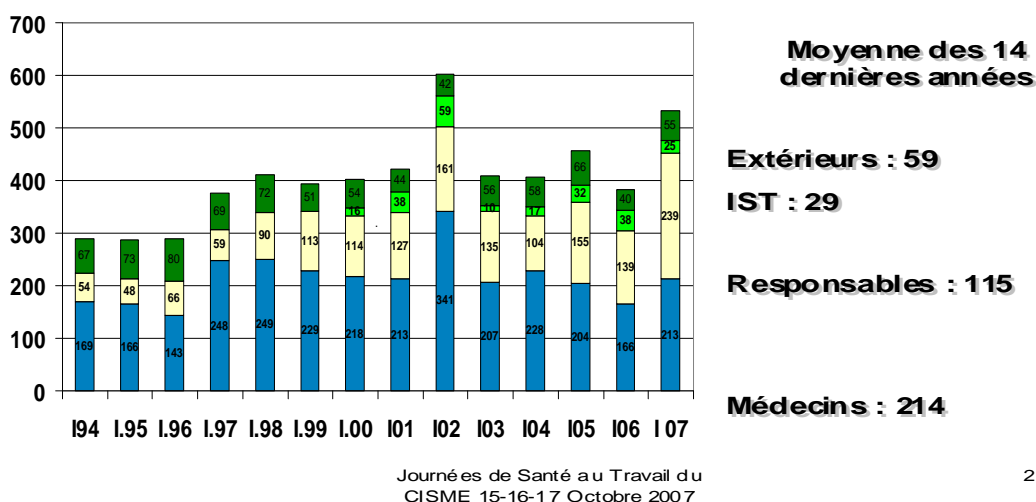
## Octobre 2007

### "La santé au travail de demain : permanences et mutations"

Ces Journées se sont déroulées, pour la première fois, dans le cadre du Grand Hôtel, près de l'Opéra.

Elles ont rassemblé plus de 500 participants, avec un nombre jamais atteint de Présidents et Directeurs de Services, et autant de médecins, sinon plus, que les années précédentes.

**Participation aux Journées**



2

**Le thème** de ces journées avait été choisi en prenant en compte les demandes du Conseil d'Administration et celles des membres des groupes ASMT, dans une démarche de consensus formalisé (méthode Delphi). Ce choix a été confirmé par l'intérêt qu'a manifesté la très grande majorité des participants.

Les premières conférences ont fait en quelque sorte un état des lieux des réflexions en cours. Dans l'**introduction** j'ai rapidement brossé le panorama actuel et le décalage entre les changements et les espoirs apportés par la réforme et la réalité du quotidien, les évolutions déjà en cours dans nos Services et les mutations au sein des différents métiers : médecins, infirmières, assistantes et intervenants en santé-travail (IST).

Gabriel Paillereau a jeté "un regard sur **les mutations en cours**". Après avoir rappelé l'historique des mutations et le rôle que le CISME y avait joué, il a exposé la problématique actuelle et demandé que la souplesse soit la règle et que les expérimentations soient facilitées. Il a précisé les domaines dans lesquels les changements s'imposaient : organisation des services, compétences et ressources. Il a illustré les deux maîtres mots "complémentarité et

partenariat " avec des exemples issus de réalisations de nos Services (poussières de bois dans les Hautes Alpes, pressings en Ile de France-ACMS).

La présence et l'intervention de Paul Frimat et Françoise Conso nous ont donné une excellente vision du **rapport de l'IGAS**, confortée par sa toute récente publication. Après avoir exposé leur constat de la réforme, des pistes de solutions ont été présentées :

- faire évoluer les modalités de surveillance de la santé (adapter périodicité et contenu des examens aux risques professionnels et individuels, utiliser des approches nouvelles,
- faire évoluer les modalités de formation (pour les médecins, les nouveaux métiers et les directeurs),
- ne plus tout faire soi-même et déléguer, y compris la surveillance médicale, mais avec des protocoles,
- donner du temps pour les études (notamment veille sanitaire), du temps d'échanges et de concertation,
- se faire reconnaître comme acteur fort de la santé publique,
- établir des coûts "justes",
- imaginer de nouvelles organisations, au départ sous la forme d'expérimentations qui doivent être évaluées, confrontées à d'autres, avant de se généraliser.

Madame Jarry, du Ministère du Travail, a donné une rapide synthèse de la **conférence tripartite du 4 octobre**.

**L'intervention du Professeur Roland, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins** a été particulièrement appréciée. Il nous a rappelé :

- combien les contraintes démographiques pesaient sur l'ensemble du corps médical,
- qu'à l'avenir, le partage des tâches et le travail en équipes hiérarchisées allaient s'imposer,
- qu'afin de maintenir un excellent niveau de compétence, les dispositifs de FMC et d'EPP deviennent des outils indispensables,
- que les relations médecin-patient (salarié, pour nous) se sont modifiées et continuent à se modifier, et redonnent au patient (salarié) la place centrale,
- que le médecin du travail ne serait pas oublié lorsque le DMP verrait le jour.

Bernard Siano, chef du département Etudes et Assistance Médicale, et Catherine Montagnon, chef du Département Formation de l'INRS ont rapporté les résultats d'une étude prospective sur les **besoins en formation continue (FMC) des médecins du travail**. Les attentes portent aujourd'hui sur les thèmes suivants :

- connaissance de l'entreprise, de ses modes de management et d'organisation
- acquisition de compétences transversales de communication, de travail en mode projet et en équipe
- connaissance des risques et méthodologie d'évaluation
- connaissance et prévention des risques psychosociaux

Ces attentes traduisent bien les mutations en cours et la FMC apparaît comme un véritable levier pour les réaliser.

Deux témoignages des Docteurs Fabienne Bardot et Elisabeth Pagel ont ensuite exprimé le **rôle du Médecin du travail**, dans sa dimension clinique en lien avec l'activité professionnelle du salarié. C'est la clinique médicale du travail. L'écoute par le médecin du travail du vécu du salarié, tant sur le plan de sa santé que sur celui du travail, le repérage précoce des atteintes à la santé et leur mise en perspective avec les conditions et l'organisation du travail restent des outils forts de prévention. La synthèse des données recueillies dans le secret du cabinet médical permet de restituer à l'entreprise les relations santé-travail et de les mettre en débat.

**Le rôle des infirmières** a été abordé au travers de trois communications et d'une table ronde. La première communication émanait du BTP, les suivantes correspondaient aux deux expérimentations "officielles", autorisées par le Ministère du travail. La table ronde a réuni des observateurs privilégiés, les Professeurs Patrick Brochard et Paul Frimat, le Dr Gérard Lucas, représentant du SNPST, Madame Nadine Reux, présidente du Groupement des Infirmières du Travail (GIT), Madame Janine Cantineau, coordinatrice du DIUST des infirmières. Le débat animé par un journaliste a permis à chacun d'exprimer son expérience, ses souhaits et ses craintes et de faire émerger des pistes de réflexion qu'il importe de prendre en compte :

- l'existence de protocoles permet d'harmoniser les pratiques des infirmières et... des médecins,
- les tâches déléguées aux infirmières ne doivent pas seulement être les tâches dont on voudrait se débarrasser, car jugées inutiles (deuxième visite de nuit, ou surveillance du travail sur écran par exemple),
- les infirmières ont clairement exprimé leur besoin de connaissance du terrain, cet aspect doit être intégré à la formation initiale et entretenu tout au long de la vie professionnelle.

Plusieurs communications ont traité des **mutations en cours chez les assistantes**. Comme pour les autres professionnels ces mutations ne pourront se faire et donner leur pleine mesure qu'avec l'aide de la formation. Des Services d'Ile de France, en lien avec la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) et avec un cabinet conseil, ont présenté un travail prospectif sur les différents emplois types qui pourraient être dévolus aux actuelles assistantes, à l'issue d'un parcours de formation.

**Le rôle des assistantes sociales** a été présenté et nous a rappelé combien cette dimension médico-sociale est primordiale dans l'approche des relations santé-travail.

De **nouvelles compétences** pourraient renforcer les équipes pluridisciplinaires existantes, en particulier dans le domaine du conseil en ressources humaines et celui du management.

**La pluridisciplinarité** a été traitée tout d'abord sous un aspect "réflexion". Différentes présentations posaient les problèmes suivants :

- de la sous-traitance à l'autonomie,
- quand l'indépendance renforce la coopération,
- la pluridisciplinarité, hasard, coïncidence ou stratégie.

Plusieurs communications ont ensuite donné des exemples concrets d'actions menées en partenariat. Nous en rapprocherons tout ce qui se met en place en faveur du maintien dans l'emploi qui est, notamment dans le contexte actuel du vieillissement de la population, une priorité de nombreux médecins. Sa réalisation nécessite souvent des partenariats et des compétences qu'il importe de développer.

Les Services ont clairement témoigné combien il était aujourd'hui nécessaire de **ne plus travailler seul**, qu'il s'agisse de mettre en commun des ressources physiques et matérielles, de conjuguer les compétences ou de réaliser des actions de prévention correspondant à des objectifs partagés.

Un Service a présenté sa stratégie et ses méthodes pour optimiser son efficacité et son impact.

**Les partenariats externes** n'ont pas été oubliés, la CNAMTS et le CISME ont présenté leur projet d'accord cadre qui pourra très prochainement se décliner dans les Services.

Un exemple concret de partenariat a été présenté : il concerne la prévention des risques professionnels dans les métiers des services à la personne, projet dans lequel nous nous sommes investis, dans la continuité des travaux du groupe épidémiologie et du groupe FMP sur les salariés travaillant auprès des personnes âgées.

L'ANACT a également présenté ses projets de coopération avec les SST.

**Les travaux des groupes ASMT** ont fait l'objet de trois communications :

1. le nouveau site des **Fiches médico-professionnelles** (FMP) se caractérise par une présentation simplifiée et encore plus dynamique. De nouveaux métiers ont été mis en ligne ;
2. le répertoire des nuisances ainsi que leurs liens (avec les effets sur la santé, la prévention et la surveillance médicale) s'est considérablement enrichi. De nouveaux produits dérivés ont été créés (fiches résumées, fiches de poste). La reconnaissance de la communauté scientifique est un signe fort pour poursuivre le travail, malgré les difficultés liées à la pénurie de temps médical.

Bienvenue sur le site des Fiches Médico-Professionnelles - Microsoft Internet Explorer

Adresse <http://www.fmpcisme.org/>

**Bienvenue**  
sur le site  
des **Fiches**  
**México-Professionnelles**

**Fiches métiers**  
191 actuellement en ligne

**Fiches socio-démographiques des métiers**  
294 actuellement en ligne

**Fiches métiers résumées**  
180 actuellement en ligne

**Fiches de poste**  
174 actuellement en ligne

**Nuisances SMR**  
103 actuellement en ligne

**Nuisances**  
2539 actuellement en ligne

**Fiches de prévention**  
674 actuellement en ligne

**Fiches de caractéristiques**  
1620 actuellement en ligne

**Aide documents uniques / fiches d'entreprises**  
191 actuellement en ligne

Qui sommes-nous | Contact

Recherche  OK

ACTUALITÉS  
**DECouvrez VOTRE NOUVEAU SITE**

LE SITE S'EST ENRICHIE DE NOUVELLES RUBRIQUES. N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOTRE AVIS.

ET découvrez les dernières fiches : opticien ; peintre ; opérateur en blanchisserie.

Vous êtes déjà inscrit..

Identifiant

Mot de passe oublié ?

Conception informatique réalisée par [ETM](#) FMP-CISME - 10, rue de la Rosière 75015 Paris - [fmp@cisme.org](mailto:fmp@cisme.org)

3. La démarche **ERGODISTRIB** a permis, dans les suites de l'enquête à laquelle de très nombreux médecins du travail et IPRP ont participé, d'établir des plans d'action en lien très étroit avec la branche professionnelle. Dans ce groupe également le problème du temps médical est une incertitude quant à la possibilité des professionnels de terrain de participer de manière efficace à des actions collectives au bénéfice d'un nombre important d'entreprises - qui sont demandeuses - et de leurs salariés.
4. Le projet **EVREST** est en cours de finalisation, la constitution d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) sera effective début 2008 et rassemblera autour de ce projet le CISME, le CREAPT, EADS, l'ANACT, l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF), l'AFSSET. L'attente est grande de pouvoir enfin disposer d'indicateurs de santé et de travail sur la population économiquement active de notre pays et surtout de pouvoir suivre l'évolution de ces indicateurs dans le temps. Le réseau national est en train de se constituer et des appels à candidature ont été lancés pour les régions non encore couvertes.

En conclusion, ces Journées ont été, d'après les évaluations reçues, fort appréciées. Les participants ont dans l'ensemble adhéré aux mutations en cours et nos Services ont fait la preuve d'un renouveau très stimulant.

Certes, quelques critiques ont été formulées, elles sont parfois contradictoires. Elles concernent soit les aspects organisationnels : ergonomie et acoustique des locaux, soit le nombre de communications, jugé trop élevé, ne laissant pas suffisamment de temps pour les échanges, soit, pour un très petit nombre d'entre elles, la qualité de l'animation par un journaliste.

Les Journées 2008 auront pour thème les "Indicateurs en santé-travail" (des indicateurs pour l'action). Elles seront jumelées au congrès annuel du Comité "Evaluation et Recherche dans les SST" de la Commission Internationale de Santé au Travail (CIST). Cette manifestation fera très prochainement l'objet d'une présentation détaillée.